

Fiche Coopération Suresnes / Cap Haïtien

En direction de la Mairie du Cap Haïtien et de la société civile

Nom de l'organisme

Mairie de Suresnes



Statut

Collectivité territoriale

Contacts

Jean-Louis TESTUD

Adjoint au Maire délégué Commerce et Artisanat, Marchés forains, Transports et Affaires fluviales, Coopération décentralisée, Relations internationales, Vigne de Suresnes
Secrétariat : 01 42 04 96 70

Service Relations internationales

2, rue Carnot

92151 Suresnes Cedex

Valérie GAUDE DA SILVA

Tel : 01 42 04 96 77

Mail : vgaude@ville-suresnes.fr

Magali FONTAINE

Tel : 01 42 04 91 56

Mail : mfontaine@ville-suresnes.fr

Fax : 01 46 97 16 91

www.suresnes.fr



Mairie du Cap Haïtien

Yvon ALTEON, Maire

www.mairie-caphaitien.com

Date du lancement du partenariat en Haïti

La coopération décentralisée en Haïti a été initiée en 1998, la ville de Suresnes ayant été sollicitée par le Ministre plénipotentiaire de l'Ambassade d'Haïti en France en vue de promouvoir un jumelage entre Suresnes et une ville haïtienne. En juillet 1998, une mission exploratoire est organisée pour déterminer la commune haïtienne susceptible d'être jumelée avec Suresnes. S'étant portée candidate, **la ville du Cap Haïtien est choisie et un protocole d'accord est signé en 1998.**

Partenaire(s) en Haïti

Mairie du Cap Haïtien
Alliance Française du Cap Haïtien
L'école française du Cap Haïtien
Hôpital Justinien du Cap Haïtien
Haïtian Resource Development Found.
INUJED Université du Cap Haïtien

Partenaire(s) en France

Ministère des Affaires Etrangères
Agence française de Développement
Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA)
Ecoles suresnoises
Collèges suresnois
Conseil Communal de la Jeunesse

Située à 275 kilomètres de la capitale, le Cap Haïtien représente, par sa population, la deuxième ville du pays après Port-au-Prince. Berceau historique de la côte nord du pays, elle est la première ville d'Haïti à avoir été fondée.

Cap Haïtien n'a pas été touchée directement par le séisme de janvier 2010 mais, déjà saturée en terme de population (environ 700 000 habitants alors que la ville a été conçue pour 40 000 habitants), elle doit faire face à un **afflux de population** venu des zones directement touchées par les catastrophes naturelles touchant régulièrement le pays.

Malgré une forte croissance urbaine, une urbanisation non maîtrisée et l'insalubrité, la ville du Cap Haïtien dispose de nombreux atouts :

- Elle est située dans le Département du Nord, qui constitue un pôle de développement du pays dans les stratégies de développement de l'Etat suite au séisme.
- Elle dispose d'un fort potentiel économique et touristique : un patrimoine architectural colonial remarquable, sa proximité avec les sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, tels que La Citadelle et la Palais Sans Souci, son ouverture sur la zone américaine et caribéenne, un port, un aéroport international,...

L'appui de la ville de Suresnes à la ville du Cap Haïtien :

- **Le renforcement institutionnel** par la transmission d'outils et de méthodes d'agents à agents, d'élus à élus, pour permettre à la mairie du Cap Haïtien de se réapproprier ses domaines de compétences et de redevenir le chef d'orchestre sur son territoire. Il s'agit d'une démarche pragmatique d'accompagnement par l'appropriation de ces outils afin de favoriser la responsabilisation des acteurs locaux.

- **Un rôle d'ensemblier** où la ville de Suresnes recherche soit des partenaires financiers, soit des partenaires d'expertise dans des thématiques complémentaires pour venir renforcer les capacités des acteurs haïtiens, mairie ou société civile, pour permettre un développement local intégré. Dans cet esprit, la ville de Suresnes s'attache à mobiliser les acteurs de son territoire pour qu'ils s'engagent dans des projets de solidarité internationale en faveur du Cap-Haïtien. Chaque année, une exposition est organisée, en novembre, « Ti coup d'œil sou Haïti » afin de sensibiliser la population suresnoise à la situation en Haïti et lui faire découvrir une autre culture.

- **Une coordination avec les acteurs de la coopération impliqués dans le Département du Nord d'Haïti** (Région Aquitaine, Conseil Général des Hauts-de-Seine, Communauté des Communes de Larmont, Ville de Suresnes, Arras, CHU d'Amiens, associations alto-séquanaises,...) a été engagée, à l'initiative de la ville de Suresnes, afin d'inscrire nos actions dans une logique de schéma de développement départemental.



Hôtel de Ville du Cap Haïtien



Vue du Cap Haïtien



*Déchets dans la mangrove
au Cap Haïtien*

Les priorités : Gestion des déchets solides – Préservation et mise en valeur du patrimoine – renforcement des capacités de la mairie – les enfants en situation de vulnérabilité

- **La collecte et le traitement des déchets** qui s'amoncellent dans la ville, sources de problèmes sanitaires et environnementaux, est la première priorité d'action. Après plusieurs années de travail, les villes de Suresnes et du Cap Haïtien ont obtenu un financement de l'Agence française de développement en 2011 pour mettre en place un système de collecte pérenne et efficace et la construction d'un centre d'enfouissement technique (décharge contrôlée). La Banque Interaméricaine de Développement (BID) a rejoint le projet en 2013. Ce projet est ambitieux car innovant à tout point de vue : non seulement il permettra la création du 1^{er} centre d'enfouissement technique aux normes internationales sur l'île, il sera porté par une intercommunalité et son fonctionnement sera financé, par l'usager, avec la création d'une redevance.
- **La préservation du patrimoine** est un enjeu essentiel du développement économique du Nord du pays, afin que le Cap Haïtien conserve son potentiel touristique.
- **Le renforcement de l'administration locale**, dans les domaines de l'urbanisme, des systèmes d'information, ou encore de la fiscalité, clé pour obtenir des résultats durables et proposer à la population des services publics efficaces, diversifiés et pérennes ;
- **L'enfance en situation précaire** : La Mairie du Cap Haïtien renforcée dans les problématiques citées précédemment, les projets structurants entrant dans leur phase opérationnelle, elle a souhaité maintenant prendre en compte de nouvelles problématiques pour une gestion globale de son territoire. Réduire la précarité des enfants, prévenir la délinquance sont des pré-requis indispensables au développement du tourisme.

Les grandes réalisations

- **Un diagnostic institutionnel de la mairie du Cap Haïtien** dresse un état des lieux de la capacité de la collectivité en moyens matériels, humains et financiers ;
- **Une étude de préféabilité pour la mise en place d'un programme intégré de collecte et de traitement des déchets** a été menée et a permis d'obtenir un cofinancement de l'Agence française de développement pour la mise en œuvre de ce programme sur la période 2011 – 2015 ;
- **Un inventaire du patrimoine bâti du centre-ville ancien du Cap Haïtien** a été réalisé par des étudiants de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Sorbonne, en partenariat avec des étudiants de l'Université de Quisqueya de Port-au-Prince, l'ISPAN, financé par l'Agence française de Développement. Ce travail a permis de définir une politique municipale de sauvegarde du patrimoine du Cap Haïtien. Grâce à l'ensemble de cette démarche, la Mairie du Cap Haïtien fait partie du comité de pilotage du programme de développement économique et touristique autour du Cap Haïtien, instruit par la Banque Mondiale, incluant un volet de sauvegarde du patrimoine du Nord d'Haïti, et en particulier au Cap Haïtien.
- **Des outils et des méthodes pour le renforcement de l'administration** ont été mise en place : les tables de concertation communales et sectorielles, outils de dialogue avec les acteurs du territoire pour davantage de synergie, ont été relancées ; un nouvel organigramme de la mairie a été créé et les fiches de postes et de service ont été remaniées ; un programme d'informatisation des services a été réalisé, etc.

Aujourd'hui et demain

- **La phase de prédémarrage du système de collecte des déchets** sera lancée en 2015
- **L'ouverture du Centre d'Enfouissement Technique** est prévue en 2016
- **Un projet de plateforme de compostage** au sein du centre d'enfouissement technique est à l'étude
- **Un diagnostic social sur l'enfance en situation précaire** sera finalisé en avril 2015 et permettra de développer un plan d'action
- **Un projet d'appui à la formation professionnelle dans la filière automobile** est en cours de développement, avec la création d'une école de formation à la mécanique automobile, pour répondre entre autres aux besoins d'entretien des véhicules de collecte des déchets

- En 2014 a été inauguré le projet de **Préservation du patrimoine et appui au secteur touristique (PAST)** financé par la Banque mondiale, pour lequel la mairie du Cap Haïtien fait partie du Comité de pilotage, dont un volet cible la sauvegarde du patrimoine du Cap Haïtien (réhabilitation notamment de l'Alliance française)
- La mairie du Cap Haïtien **poursuit son renforcement institutionnel** aux côtés des agents de la ville de Suresnes et des élus, qui l'accompagnent dans ce processus de long terme.

L'apport de la ville du Cap Haïtien à la ville de Suresnes

La coopération permet une prise de recul sur nos pratiques. Les agents suresnois mobilisés renforcent aussi des **compétences** (adaptabilité, ouverture d'esprit, échanges interculturels,...).

Un maillage local se créé, réunissant autour de mêmes valeurs des acteurs de différents horizons se rassemblant au profit d'actions solidaires ou de développement au Cap Haïtien (collèges, lycée professionnel, école de jeunes en situation de handicap à Suresnes en direction d'un lycée du Cap Haïtien,...) **contribuant au mieux vivre ensemble.**

La population s'ouvre à une autre culture. Chaque année, une exposition est organisée, en novembre, « **Ti coup d'œil sou Haïti** » afin de sensibiliser la population suresnoise à la situation en Haïti, lui faire découvrir une autre culture et organiser **des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale.**



Et aussi...



Déchargement des conteneurs au Cap Haïtien

Janvier 2010 - Suresnes se mobilise dans l'urgence

En janvier 2010, alors qu'un séisme a ravagé l'île, l'ensemble des acteurs suresnois s'est mobilisé afin de proposer une aide d'urgence, sans pour autant négliger les projets structurants en cours.

Plus de 10 000 € ont été collectés auprès des Suresnois et 22 tonnes de matériels envoyées : du matériel médical neuf, grâce à la générosité de donateurs suresnois et à la contribution de la communauté d'agglomération du Mont-Valérien, distribué dans les hôpitaux du Cap Haïtien et du département qui, même si la région a été épargnée par le séisme, accueillait les blessés et sinistrés ; du matériel médical et scolaire provenant d'associations et de services de la mairie à destination de l'Hôpital Justinien du Cap Haïtien et de l'Alliance française.



Les élèves de la « petite école » accueillis à l'Alliance Française du Cap Haïtien

Suresnes soutient Patrimoine sans frontières

Afin de contribuer à préserver le patrimoine culturel haïtien, la ville soutient l'association Patrimoine sans frontières (PSF) qui a engagé un programme de renforcement aux pratiques musicales en Haïti. Deux concerts ont été organisés par la ville en 2013 et 2014, dont les fonds ont été versés intégralement à PFS pour son programme en Haïti. Après avoir collecté des instruments de musique et partitions pour les écoles de musique haïtiennes, l'association s'attache à former des enseignants et élèves à l'entretien et à la rénovation des instruments de musique et à appuyer les écoles de musique dans la gestion de leurs projets. Ce projet vise notamment l'école Cemuchca du Cap Haïtien.

